

**Communiqué du Conseil des Ministres**  
**du mercredi 09 mars 2022 / CM n°2022-12/sgg**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 10 MARS 2022

**1054**

**Malikilé**

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**L'attribution des  
logements sociaux**

**La transparence  
et l'équité comme leitmotiv**



**Conflit russo-ukrainien : Des occidentaux  
appellent au meurtre de Poutine !**



**Droits de l'Homme dans le milieu carcéral :  
Un Manuel pour renforcer les capacités  
professionnelles du personnel pénitentiaire**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**09** Mars  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**826**

Nouveaux cas confirmés

**01**

Nouveaux guéris

**03**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

**06** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**02** cas graves en soins intensifs  
**36** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**30 402**

**Guéris**

**29 560**

**Décès**

**725**

dont 41 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.24



P.27



## / Une /



L'attribution des logements sociaux : La transparence et l'équité comme leitmotiv

P.5

## / Brèves /



VBG : 8 cas de viol enregistrés dans la ville de Koutiala

P.13

Contingent ukrainien aux Nations Unies : L'Ukraine va retirer ses soldats de la RDC et du Mali pour aller combattre les russes

P.13

Justice militaire : Cinq affaires au menu de l'audience

P.13

Guerre Ukraine – Russie : Macky Sall prône un cessez-le-feu durable lors de son appel avec Poutine

P.14

Sahel : Le torchon brûle entre Nouakchott et Bamako

P.14

Mondoro : 7 corps sans vie des terroristes découverts par les FAMA

P.15

## / Actualité /



Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 09 mars 2022 / CM n°2022-12/sgg

P.18

Mali : Combats meurtriers entre le Mouvement pour le Salut de l'AZAWAD et DAECH

P.21

Usurpation de titre : Le 9ème Arrondissement met fin à l'escroquerie de AB

P.22

La Mauritanie proteste contre la disparition de ses ressortissants au Mali : Bamako joue à la prudence

P.23

Droits de l'Homme dans le milieu carcéral : Un Manuel pour renforcer les capacités professionnelles du personnel pénitentiaire

P.24

## / Politique /



Mali : Les imprécisions de Jean-Luc Mélenchon sur les origines et le coût de la guerre

P.26

Prolongation de la Transition, sanctions de la CEDEAO contre le Mali...

Me Barry plaide pour « un accord mutuellement avantageux »

P.27

## / Culture & société /



Festival de la Fondation Ali Farka Touré : « La résilience à travers la culture »

P.30

## / International /



RDC : Douze étudiants congolais ont pu quitter le nord-est de l'Ukraine

P.31

Ouganda : Le fils Museveni, un départ de l'armée qui interpelle

P.32

Conflit russo-ukrainien : Des occidentaux appellent au meurtre de Poutine !

P.33

## / Sport /



Au Soudan : Le tout jeune foot féminin est une victoire malgré les défaites

P.34

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



# Une cotisation payée est la garantie d'un droit certain



## L'INPS au service des assurés sociaux



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



Email : [inps@inps.ml](mailto:inps@inps.ml)



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS\\_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)



## L'attribution des logements sociaux

### La transparence et l'équité comme leitmotiv

Offrir des logements sociaux dans la plus grande transparence et dans l'équité tel est l'objectif des plus hautes autorités du pays. L'abrogation de la liste des bénéficiaires de la deuxième tranche des 12 566 logements sociaux sise à N'Tabacoro et la nomination des nouveaux membres de la commission d'attribution attestent que le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et de la Population, Bréhima Kaména et ses hommes sont dans la dynamique du Malikura

**A**près les rumeurs et remous autour de l'attribution de la 2ème tranche des logements sociaux, conformément aux dispositions de l'article 7 du décret n°2015-0351/P-RM du 8 mai 2015 fixant les modalités d'attribution et de gestion des logements sociaux, connu pour sa fermeté et son sérieux, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et

de la population a dissous de l'ancienne commission d'attribution et procédé à la nomination des membres de la commission présidée par Mme Kouyaté Fatimata Sininta. A peine nommés les membres de la commission d'attribution des logements sociaux ont pris le taureau par les cornes. Ils sont à pied d'œuvre et travaillent sans répit afin de produire un résultat incontestable, accepté par

tous et ne souffrant d'aucune d'irrégularité. Cela est dû à la population malienne qui aspire à un changement dans la gestion des affaires publiques. La commission examinera méticuleusement la liste existante conformément aux instructions des plus hautes autorités de la Transition. Ainsi il n'y aura de dépôt de nouveaux dossiers de candidature. Seront retenus, ceux qui remplissent incontestablement les

conditions. Pas de négligence, de clientélisme, de favoritisme, tels sont les consignes données par les autorités de la Transition. La finalité recherchée par cette démarche est d'instaurer une gouvernance vertueuse.

La commission dirigée par Kouyaté Fatimata Sininta a un deadline de 45 jours au cours desquels elle doit remettre un rapport contenant la liste provisoire des bénéficiaires au ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et de la population. Une communication verbale faite par le ministre en charge de la question précèdera cette étape cruciale, suivie de la décision pour la publication de la liste définitive des bénéficiaires. L'attribution de cette vague de logements sociaux concerne les types F3 et F4. Les critères sur lesquelles la commission d'attribution des logements sociaux, se basera pour retenir les bénéficiaires sont les suivantes : la situation matrimoniale (marié (é), veuf, veuve, divorcé (é), célibataire), le nombre d'enfants mineurs, le nombre d'enfants majeurs, le handicap, l'âge du postulant, le nombre de récépissés et les cas sociaux. Chaque sous critère est coté de points. Les soumissionnaires sont classés en fonction des points obtenus, de surcroît en toute transparence. Il



va sans dire que la présente attribution sera faite sur la base des résultats issus de l'application stricte des dits sous-critères. Il faut rappeler que la commission d'attribution des logements sociaux est indépendante et composée de représentants des différents départements ministériels, des services tech-

niques et de la société civile.

**En encadré l'arrêté mettant en place la nouvelle commission d'attribution des logements sociaux.**

■ Ibrahim SANOGO



MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT,  
DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE DU MALI  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*  
\*\*\*\*\*

067<sup>-1</sup>  
DECISION N° 2022...../MUHDATP-SG DU

Portant renouvellement de la liste nominative des membres de la commission  
d'attribution des 12566 logements sociaux de Bamako.

LE MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES,  
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2015-0351/P-RM du 08 mai 2015 fixant les modalités d'attribution et de gestion des  
logements sociaux ;

Vu le Décret n°2021-0385/P-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du  
Gouvernement ;

Vu la lettre sans numéro du 08 février 2022 de la Commission d'attribution du programme des  
12566 logements sociaux de Bamako et Kati transmettant la liste provisoire des bénéficiaires ;

Vu le communiqué n° 2022- 1/ MUHDATP du 15 février 2022 du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat,  
des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Conformément aux dispositions de l'article 7 du Décret n°2015-0351/P-RM du 08 mai  
2015 fixant les modalités d'attribution et de gestion des logements sociaux, la liste nominative des  
membres de la Commission d'attribution des 12566 logements sociaux réalisés pour le District de  
Bamako est fixée ainsi qu'il suit :

❖ **Présidente :**

- Madame KOUYATE Fatimata SININTA, représentante du ministre chargé de l'Habitat ;

❖ **Membres :**

**Représentants des pouvoirs publics :**

- Monsieur Bakary Soliba COULIBALY, représentant du ministre chargé des Droits de l'Homme;
- Monsieur Salifou DEMBELE, représentant du ministre chargé de l'Administration territoriale ;
- Lieutenant – Colonel Abdoulaye GARIKO, représentant du ministre chargé de la Sécurité  
intérieure ;
- Monsieur Boniface SANOU, représentant du ministre chargé des Finances ;
- Professeur Kassoum SANOGO, représentant du ministre chargé du Développement Social;
- Monsieur Mama CAMARA, représentant du ministre chargé de la Fonction Publique;
- Madame Guindo Fatim DIAKITE, représentante du ministre chargé des Maliens de l'Extérieur;
- Monsieur Issa BERTHE, représentant du ministre chargé de la Famille;

- Monsieur Zoumana SIDIBE, représentant de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat;
- Monsieur Mamadou Baba DIAKITE, représentant de la Direction Nationale des Domaines et la Direction Nationale du Cadastre;
- Monsieur Moussa Kalilou KANTE, représentant de la Direction des Finances et du Matériel du ministère chargé de l'Habitat;
- Monsieur Oumarou SAMAKE, représentant de l'organisme de gestion des logements sociaux ;

**Représentant des Collectivités territoriales :**

- Madame Djilla Astan DIALLO, représentante du Conseil du District ;

**Représentant des Banques/ Institutions financières Partenaires :**

- Monsieur Sidi Modibo TRAORE ;

**Représentants de la Société civile :**

- Madame DIALLO Mariam TRAORE, représentante des organisations des femmes ;
- Mani Habib DAKOUO, représentant du Conseil national de la Jeunesse ;

**Personnes ressources :**

- Monsieur Mahamadou COULIBALY ;
- Monsieur Ousmane CAMARA.

**Article 2 :** Les travaux de la Commission dureront quarante-cinq (45) jours pour compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 3 :** Les frais de fonctionnement de la Commission sont imputés au budget de l'Office Malien de l'Habitat (OMH).

**Article 4 :** La présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera communiquée partout où besoin sera.

Bamako, le **04 MARS 2022**

**AMPLIATIONS :**

-Original.....	01
-PT-RM- CS-CC-CESC-HCC-CNT.....	06
-Primature-SGG-Tous ministères.....	30
-Tous Services MUHDATP.....	30
-Vérificateur Général.....	01
-Médiateur de la République.....	01
-Intéressés.....	19
-Chrono/Archives.....	02

**P/Le Ministre/PO**  
**Le Secrétaire Général,**



**Samballa Mady KANOUTE**  
**Chevalier de l'Ordre National**



## ■ Yeah Samake



MOI PRÉSIDENT...  
Il n'y aura plus de Caisses Noires, Transparence oblige  
Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR  
#ToLeadIsToServe



## ■ SIKAFinance



La société sucrière du milliardaire nigérian Aliko DANGOTE a engrangé 32 milliards FCFA de bénéfice fin 2021, un chiffre qui vient s'ajouter à l'important profit déjà annoncé par Dangote Cement.



## ■ Casimir Sangala



A certains médias français: le voisin a plutôt évoqué un cas de disparition présumée d'éleveurs depuis 3 jrs. Toute autre thèse...



Macky Sall  
@Macky\_Sall

Je me réjouis de mon entretien de ce matin avec le Président Poutine en ma qualité de Président de l'Union Africaine pour solliciter un cessez-le-feu durable en Ukraine. Je salue son écoute et sa disponibilité à maintenir le dialogue pour une issue négociée du conflit.

09:40 · 09/03/2022 · Twitter for iPhone

## ■ Ammy Baba Cisse



Des éléments du commissariat de Dire ont vigoureusement riposté à un assaut d'éléments non identifiés hier soir aux environs de 23h.

54 maliens seraient expatriés en Ukraine. Selon le ministre Alhamdou Ag llyene ils ont pu débloquer un budget pour transporter et héberger les maliens dans leur pays de choix.

A la frontière avec le Niger, des éléments du Mouvement pour le Salut de l'Azawad en collaboration avec ceux du GATIA livrent bataille avec des terroristes de l'EIGS à Inchinanene et Tamalat.

## ■ Foot passions



La Russie saisit le TAS, contre la suspension de sa sélection de toutes les compétitions internationales décrétée la semaine dernière par la FIFA et l'UEFA !

La Fédération russe de football (FUR) a saisi mardi la justice sportive contre la suspension des équipes russes de toutes les compétitions internationales décrétée la semaine dernière par la FIFA et l'UEFA, a annoncé le Tribunal arbitral du sport.

En attendant que la juridiction sportive tranche le fond du litige, la FUR lui demande de suspendre l'exécution de ces décisions, c'est-à-dire de permettre notamment aux Russes de disputer fin mars les barrages du Mondial 2022.



## ■ Bastion du sport



OFFICIEL ! La FIFA autorise un mercato spécial pour les joueurs étrangers évoluant en Ukraine et en Russie !

Dès le 10 mars, les joueurs qui le voudront pourront partir librement et signer dans le club de leur choix.

Au maximum, un club pourra signer 2 joueurs max.



## ■ Mali Actu



Il se nomme Souleymane Coulibaly, un chauffeur âgé de 36 ans. Sur la base d'une plainte déposée par l'une de ses victimes, le réseau du présumé auteur de plusieurs vols de Mercedes a pu être finalement découvert, ce 2 mars 2022, par les éléments du commissariat de police de Kalaban-Coro.



Le président ukrainien Volodymyr Zelensky affirme ne plus vouloir insister pour obtenir l'adhésion de l'Ukraine à l'Otan, une des questions qui ont officiellement motivé l'invasion de son pays par la Russie, dans un entretien diffusé par la chaîne américaine ABC



## ■ Salif Keita



Ma chère Alexiane - à l'occasion de la Journée internationale de la femme, j'ai une pensée pour toi et je te remercie d'être venue du Canada pour chanter avec moi à Conakry. Je te souhaite le meilleur dans ta future carrière. Nous chanterons encore ensemble bientôt!  
Alexiane



## ■ Bina Sogoba



Selon RT la chaîne de télévision : La Russie vient de couper l'approvisionnement en gaz de l'Allemagne via la ligne Yamal-Europe.

Le gazoduc Yamal fournit à l'Europe environ 40 % de ses besoins en gaz



## ■ ABIDJANSHOW.COM



ALPHA BLONDY AUX CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS " RESTER EN DEHORS DU CONFLIT ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE "

"Aujourd'hui ce qui se passe entre l'Ukraine et la Russie est très grave parce que ce sont les marchands d'armes qui se battent (...) Cette guerre qui vient de commencer, elle sera nucléaire. Astafroulah pour eux. Nos chefs d'état dans leur kpakpatoya faut pas qu'ils aillent dire que tel ou tel a raison au nom de leur amitié avec la Russie ou les États Unis. Quand deux couteaux se battent, toi le poulet tu te tais..."

source #Yvideroshow / NCI



## ■ Wakat Séra



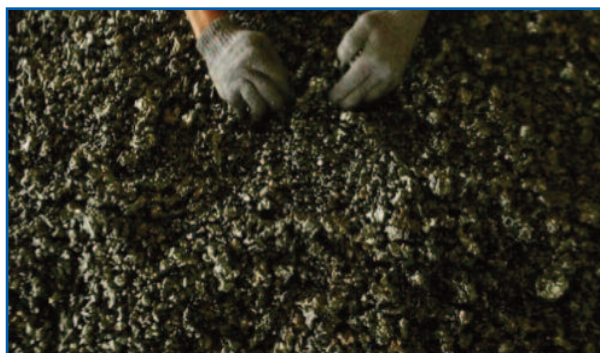
Le 8-Mars, la Journée internationale de la Femme, est généralement célébrée avec faste au Burkina Faso. Mais contrairement aux autres années, cette année, la fête du 8-Mars est vécue différemment. Des femmes à qui nous avons tendu notre micro ont dit qu'elles célèbrent de manière sobre cette journée que l'ONU leur a dédiée, vu que le pays fait face à beaucoup de difficultés sur les plans sécuritaire, sanitaire, politique et économique. Elles ont, par ailleurs, décliné leurs préoccupations et attentes aux nouvelles autorités burkinabè dans ce micro-trottoir réalisé par un journaliste de Wakat Séra le mardi 8 mars 2022.



## ■ RFI Afrique



Les prix des matières premières explosent depuis la guerre en Ukraine. C'est le cas du nickel, qui a atteint des sommets : plus de 100 000 dollars la tonne. Ce mardi, la Bourse des métaux de Londres a suspendu les transactions sur le nickel pour calmer la tempête. Une situation qui frappe durement Xiang Guangda, le magnat chinois du nickel, selon l'agence Bloomberg.



## ■ Actu Burkina



Réunis ce 09 mars 2022 à la direction générale du Fond National de l'Education et la Recherche (FONER) à Ouagadougou, les étudiants ont mani-

festé contre le rejet par le FONER, de 5.563 dossiers d'étudiants. Ces étudiants affirment revendiquer leur droit aux allocations. Devant la direction générale du FONER, de nombreux étudiants se sont retrouvés pour donner de la voix. Ils réclament disent-ils, leur droit aux allocations....



## ■ Jeune Afrique



Ouganda : le fils du président Museveni annonce sa retraite militaire  
Le général Muhoozi Kainerugaba, qui dirigeait l'armée de terre, a connu une ascension fulgurante. Il est soupçonné de vouloir succéder à son père lors de la présidentielle de 2026.



## ■ Gouvernement du Mali



Élan de solidarité à l'endroit des déplacés du site de Senou !  
Le Ministère des Transports et des Infrastructures à travers Aéroports du Mali (ADM) a remis ce mardi 8 mars 2022 des dons composés essentiellement de vivres et d'une enveloppe symbolique.  
Les remises symboliques ont été faites par le Ministre de l'Action Humanitaire et le Président Directeur général de ADM aux représentants de ce camp de déplacés situé dans la zone aéroportuaire.  
Cellule Communication du Ministère des #Transports et des #Infrastructures !



## ■ And Defar Kaolack\_ADK



And Defar Kaolack\_ADK est à Kaolack.  
#Mairie\_de\_kaolack  
Pour un meilleur suivi et une livraison diligente des ouvrages de l'équipe municipale sortante, M. le Maire Serigne Mboup a procédé aujourd'hui à une visite des chantiers ( Centre de Santé de Médina Baye, Stade municipal de Sing Sing...)  
#Sétal\_Sokhali\_Sam\_\_\_\_\_Kaolack



## ■ Wassim Nasr



#Mali Selon plusieurs sources, depuis ~24h la situation est critique au #Ménaka, l'#EI est à l'offensive avec des attaques répétées. Face à lui le Mouvement pour le Salut de l'Azawad #MSA

## ■ Housseine Ag Issa



#Sahel #Mali #Meneka Le #MSA de Mossa Ag Acharatmane, a communiqué le bilan des affrontements qui ont eu lieu entre ses combattants et le #Daech le 8 mars dans le village de Tamlet près de la frontière avec le #Niger. - 3 morts côté Daech. - 4 morts, 2 blessés côté MSA..

**VBG : 8 cas de viol enregistrés dans la ville de Koutiala**



Le service local de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille de Koutiala a enregistré 47 cas de violences basées sur le genre dont 08 cas de viol, de juillet à décembre 2021. 31 femmes et 14 enfants victimes de ces violences ont été pris en charge. Ces chiffres ont été communiqués le mardi 8 mars 2022 par les responsables de la structure. Elles indiquent aussi que 11 enfants récupérés ont été accompagnés dans leurs familles et 18 médiations familiales effectuées.

Source : STUDIO TAMANI

**Justice militaire : Cinq affaires au menu de l'audience**



L'audience ordinaire correctionnelle de la Justice Militaire s'est tenue, le mercredi 09 mars 2022, dans la salle d'audience de la Direction Générale de la Justice Militaire à Dar-es-Salam.

A l'ouverture de l'audience, 5 affaires étaient inscrites à l'ordre du jour. Il s'agissait de : deux (02) cas de violation de consignes militaires et détournement d'armes et munitions de guerre à Koulondjiéba et Ségou, un cas de coups et blessures volontaires, de violation de consignes militaires dans la région de Ségou, un cas de vol d'effets militaires à Kati, un cas de menace de mort et de violation de consignes concernant le détachement composé des éléments de Kayes en mission dans la 2ème Région militaire.

**Contingent ukrainien aux Nations Unies : L'Ukraine va retirer ses soldats de la RDC et du Mali pour aller combattre les russes**



Alors que la guerre bat son plein en Ukraine avec l'opération militaire russe dans le pays, Kiev envisage le retrait de ses éléments des missions de maintien de la paix de l'ONU en Afrique et en Europe pour les ramener au pays.

La Russie a lancé, le 24 février dernier, une opération militaire en Ukraine pour, selon elle, dénazifier le pays. Près de deux semaines plus tard, les combats continuent et les forces russes continuent de gagner du terrain malgré l'enrôlement de civils pour combattre.

Selon les informations rapportées par la BBC citant les médias ukrainiens, le président ukrainien Volodymyr Zelensky, a ordonné à tous les soldats et officiers ukrainiens des missions de maintien de la paix de l'ONU de rentrer chez eux et de rejoindre la résistance contre les forces russes. L'Ukraine dispose de seulement 300 soldats et officiers actifs en mission des Nations Unies. Le plus grand contingent se trouve en Afrique, dans la mission en République Démocratique du Congo connue sous le nom de Monusco. Il est composé de huit hélicoptères ukrainiens et d'une unité d'aviation de 250 membres, a déclaré à Reuters un porte-parole de la Monusco.

Selon ce porte-parole de la mission onusienne, les soldats ukrainiens en mission de maintien de la paix en RDC, ont reçu une notification ukrainienne les rappelant au bercail. Quelques autres Ukrainiens travaillent à divers titres dans des missions de l'ONU au Mali, au Soudan du Sud, au Soudan, à Chypre et au Kosovo, indique le site Web de l'ONU. On ne sait pas quel impact le retrait ukrainien de la RD Congo aura sur les capacités de la Monusco, en particulier dans l'est où sont basés les hélicoptères. Aussi, on ne sait pas quand ils quitteraient le pays pour rejoindre l'Ukraine et comment ils impacteraient le cours de la guerre.

Source : beninwebtv

Les présumés coupables étaient le Major Bassirou Traoré, le Caporal Hama Ould Hamed, l'Adjudant Abdoulaye B. Maïga, le Caporal Mohamed Lamine Ag Egless et le Garde Alpha Koné. Comme dans toutes les audiences ordinaires correctionnelles, un président de la cour et 4 juges militaires étaient présents pour trancher ces affaires.

Source : Forces Armées Maliennes

## Guerre Ukraine – Russie : Macky Sall prône un cessez-le-feu durable lors de son appel avec Poutine



Le président sénégalais, Macky Sall, s'est entretenu avec le président russe Vladimir Poutine le mercredi 9 mars.

### APPEL AU "CESSEZ-LE-FEU DURABLE"

"Je me réjouis de mon entretien de ce matin avec le Président Poutine en ma qualité de Président de l'Union Africaine pour solliciter un cessez-le-feu durable en Ukraine. Je salue son écoute et sa disponibilité à maintenir le dialogue pour une issue négociée du conflit", dit Sall dans un tweet.

Macky Sall

Je me réjouis de mon entretien de ce matin avec le Président Poutine en ma qualité de Président de l'Union Africaine pour solliciter un cessez-le-feu durable en Ukraine. Je salue son écoute et sa disponibilité à maintenir le dialogue pour une issue négociée du conflit.

M. Sall occupe actuellement la présidence tournante de l'Union Africaine.

Dès le début de la crise, l'UA et le bloc régional ouest-africain CEDEAO ont appelé à un cessez-le-feu et à des négociations politiques.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a également appelé au dialogue pour résoudre le conflit, et a même proposé une médiation le mois dernier.

L'inquiétude demeure non seulement pour les milliers d'Africains qui se trouvaient en Ukraine lorsque l'invasion a commencé, dont beaucoup d'étudiants, mais aussi pour l'impact économique que la guerre aura sur le continent.

Lors de l'Assemblée générale de l'ONU la semaine dernière, seuls 28 pays africains ont voté pour condamner l'invasion russe. Le Sénégal était parmi les 17 pays africains qui se sont abstenus.

La résolution a tout de même été adoptée avec une marge massive de 141 voix en faveur sur les 193 États membres.

Source : BBC Afrique

## Sahel : Le torchon brûle entre Nouakchott et Bamako



Le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Ismail Ould Cheikh Ahmeda, a convoqué, hier mardi 8 mars, l'Ambassadeur du Mali, Mohamed Dibassi, pour lui notifier une protestation contre « les récents actes criminels récurrents » contre des citoyens mauritaniens.

**N**ouakchott accuse ouvertement l'armée malienne d'avoir délibérément assassiné des routiers et des commerçants mauritaniens. Selon des sources locales mauritaniennes, au moins 35 civils mauritaniens ont été tués dans les localités de Bassikounou et Fassala frontalières du Mali.

A Nouakchott, les autorités sont très remontées, elles estiment que «les garanties données par le gouvernement malien à la suite d'un incident qui avait entraîné la mort de 7 transporteurs mauritaniens en janvier dernier dans la ville frontalière de Bakrou, n'ont donné aucun résultat.

Dans un communiqué cité par l'agence Anadolu, le ministère mauritanien des Affaires étrangères prévient : «la vie de nos concitoyens et la sécurité de leurs biens resteront au-dessus de toute autre considération». Pour Bamako, ce nouvel incident meurtrier tombe au plus mauvais moment qui plus est, envers un pays qui lui permet de contourner l'embargo de la CEDEAO via le port de Nouadhibou transformé en hub pour les opérateurs économiques maliens. En des termes à peine voilés, Nouakchott brandit la menace de fermer son port aux opérateurs maliens.

Par AJ. S, Comité Éditorial –

Source : Afrimag

www.malikile.com

## Mondoro : 7 corps sans vie des terroristes découverts par les FAMA

Des opérations de ratissage se poursuivent à Mondoro où a eu lieu une attaque contre le camp des FAMA et ont permis de découvrir, selon certaines sources, 7 corps de terroristes. C'est le résultat du ratissage après l'attaque meurtrière contre le poste des forces armées maliennes vendredi dernier 4 mars 2022.

Le bilan officiel communiqué par le gouvernement fait état de 162 terroristes neutralisés, 27 soldats tués et d'énormes dégâts matériels enregistrés. L'association des ressortissants de Mondoro à Bamako rapporte que, malgré les opérations de ratissage en cours, la psychose règne toujours dans la ville. Elle affirme aussi que la population qui était sous embargo depuis plusieurs semaines a besoin d'une aide humanitaire urgente. « Depuis l'incident, toutes les lignes téléphoniques sont coupées. Nous sommes toujours sous le choc », dit un ressortissant de Mondoro.

Toutefois, même si l'attaque a fait des morts dans les rangs de l'armée, les populations de la zone apprécient, à juste titre, l'intervention des FAMA, un signe d'espoir pour les habitants.

« Un renfort de l'armée malienne a été vite déployé sur place. Et le ratissage se poursuit dans la zone », se réjouit l'association des ressortissants de Mondoro à Bamako.

Selon un communiqué des FAMA, le soir de l'attaque, le ratissage a permis de neutraliser plus de 70 présumés djihadistes. Au cours de l'attaque, une vingtaine de militaires maliens ont trouvé la mort, une



trentaine de blessés dont 21 graves qui ont été évacués à Sévaré. Le gouvernement ainsi que la MINUSMA ont condamné cette attaque contre les forces armées maliennes dans les communiqués. Le gouvernement a réaffirmé la volonté et l'engagement des forces de défense et de sécurité à restaurer la paix et la quiétude sur l'ensemble du territoire national.

Un deuil national de 3 jours a été décrété. Cette nouvelle attaque contre les FAMA est une manière pour les terroristes de défier l'armée qui a annoncé sa montée en puissance. C'est ce que pensent des spécialistes des questions sécuritaires. Interrogée par Studio Tamani, Mme Kadiatou Kéita a laissé entendre que l'armée doit tirer des leçons des échecs précédents pour garder le cap sur la sécurisation du pays.

Bourama KEITA / Source : LE COMBAT





Office central de Lutte contre  
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Ministère de la Justice et  
des Droits de l'Homme (MJDH)

# APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH), dans le cadre du Programme conjoint d'Appui à la Lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite au Mali (LucCEI) recrutent **un coordinateur** pour l'animation d'ensemble, l'assurance qualité et l'interface entre l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Mali et les structures de mise en œuvre du programme.

## POSTE ET MISSION

Les responsabilités spécifiques du/ de la coordinateur/trice sont :

### 1. Assurer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies et activités du projet ;

- Appuyer les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère de la justice et de l'OCLEI dans l'élaboration de leurs Plans d'Opération Annuelle et les chronogrammes d'activités avec comme référence le document de base du projet ;
- Coordonner l'élaboration ; la soumission conjointe et la mise en œuvre du plan de travail annuel, des budgets et des rapports d'activités du Ministère et de l'OCLEI ;
- Mettre en place avec les Cellules du Ministère et de l'OCLEI un système de suivi évaluation,
- Appuyer l'élaboration des TDR en rapport avec les activités du programme ;
- Produire les différents rapports du projet en tenant compte des résultats du suivi-évaluation ;
- Préparer les réunions du comité de pilotage du projet, assurer le secrétariat et veiller à l'application des décisions et recommandations dudit comité ainsi que la prise en compte de celles des partenaires techniques et financiers appuyant le projet ;
- Participer aux différentes évaluations et études du projet ;
- Tenir un système de classement approprié de la documentation du projet ;

### 2. Contribuer à la gestion administrative, budgétaire, financière et comptable de la mise en œuvre du projet ;

- Travailler en étroite collaboration avec les différentes structures partenaires (MJDH, OCLEI, services centraux, société civile etc) pour la préparation et le suivi de la mise en œuvre des budgets annuels conformément aux calendriers des donateurs ;
- Coordonner l'élaboration conjointe des demandes annuelles de fonds conformément aux plans et aux budgets approuvés ;
- Coordonner la réorientation, au besoin les révisions budgétaires ; s'assurer que la gestion financière et comptable des activités du projet est effectuée en conformité avec les réglementations nationales et les accords pris avec les bailleurs de fonds ;
- Coordonner les audits annuels du projet (élaboration des TDR, recrutement des prestataires, supervision du processus, etc).

### 3. Assurer la Représentation du projet

- Représenter le projet LucCEI au besoin auprès des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, des bailleurs de fonds et d'autres agences ;
- Assurer que les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère et de l'OCLEI sont régulièrement informées et représentées dans les réunions des partenaires et autres acteurs du projet ;
- Effectuer les visites régulières de terrain auprès des partenaires et acteurs et intégrer les expériences acquises au niveau du projet.



## QUALIFICATION ET PROFIL DU CANDIDAT

Le coordinateur doit être de nationalité malienne ou établi au Mali. Par ailleurs, il doit remplir les critères ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) dans les domaines suivants : sciences sociales, Droits, Économie/Finances, gestion de projet, etc.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la coordination/gestion des projets de développement, notamment dans la gestion de programme pluridisciplinaire
- Avoir au moins 5 ans d'expérience de travail dans un poste de responsabilité dans le secteur public ou privé, de préférence dans un contexte de financement extérieur ;
- avoir des expériences dans la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités des acteurs de la Justice, des structures de contrôle, des ONG et de la société civile ;
- avoir une bonne connaissance des problématiques des droits humains, de la justice, de la lutte contre la corruption

Constituent un atout :

- L'expérience dans un organisme de lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite ;
- Le travail dans une ambassade ou une organisation internationale ;

## CONDITIONS REQUISES

- Connaître l'environnement des droits humains et de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite aux plans national, régional, sous régional et international ;
- Avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne ;
- Être apte à travailler sous pression ;
- Être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- Avoir un esprit d'équipe et l'esprit critique ;
- Avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- Être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs ;
- Maîtriser l'outil informatique

## DUREE DU CONTRAT DU COORDINATEUR

Le contrat est conclu pour la durée du programme.

## OBLIGATIONS DU PROGRAMME

Le programme mettra à la disposition du Coordinateur l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition un bureau avec des équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Une évaluation de la performance sera faite les six premiers mois et une copie jointe au rapport semestriel du projet. Par la suite, les évaluations se feront annuellement.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'OCLEI.

## PIECES A FOURNIR

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'OCLEI ;
- Un CV actualisé ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou équivalences ;
- Trois (3) lettres de recommandation ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

## DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés ou déposés directement à l'une des adresses suivantes au plus tard le 20 mars 2022 à 16 heures GMT :

- A l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ;
- Ou par courrier électronique ([louologuem@oclei.ml](mailto:louologuem@oclei.ml)).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines, Place CAN, face à la station Total, Hamdallaye ACI 2000-Bamako.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite indiquée.

Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés. Les candidats présélectionnés pour les interviews seront informés dans un délai de 15 jours après la date de soumission des candidatures.

Bonne chance.

# Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 09 mars 2022 / CM n°2022-12/sgg



## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MALI

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 09 mars 2022, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

### AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Conseil des Ministres a adopté :

a. un projet de décret portant modification du Décret n°2016-0401/P-RM du 09 juin 2016 fixant le cadre institutionnel de la Réforme du Secteur de la Sécurité.

Le Cadre institutionnel de la Réforme du Secteur de la Sécurité est fixé par le Décret n°2016-0401/P-RM du 09 juin 2016. Il est composé du Conseil national pour la Réforme du Secteur de la Sécurité, du Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité et des Comités consultatifs de Sécurité au niveau régional et local.

Le Conseil national pour la Réforme du Secteur

de la Sécurité a pour mission la mise en œuvre de la réforme du Secteur de la Sécurité à travers, notamment :

- la définition des orientations stratégiques et des priorités nationales en matière de réforme du secteur de la sécurité ;
- la validation des projets de stratégie nationale et de plans à court, moyen et long terme élaborés par le Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité ;
- l'évaluation détaillée du système de défense et de sécurité.

Pour plus d'efficacité et d'efficience dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité, il est apparu nécessaire de changer l'ancrage institutionnel du Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité.

Le projet de décret adopté rattache le Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité au Ministère de la Sécurité et de la Protection civile.

Ce changement d'ancrage institutionnel permettra entre autres :

- d'induire plus de fluidité dans la mise en œuvre de la Réforme du Secteur de la Sécurité ;
- de faciliter la préparation, l'équipement et l'emploi des forces de sécurité ;
- d'apporter plus de proactivité dans l'élaboration des règles et dans la gestion des domaines de la sécurité intérieure et de la

protection civile ;

- de contribuer à la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme.

b. un projet de décret portant approbation de la Stratégie nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité et son Plan d'actions 2022-2024.

Le Conseil des Ministres en sa session du 12 janvier 2022 a pris acte de la communication écrite relative à la Stratégie nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité et son Plan d'actions.

L'objectif global de cette stratégie est de contribuer à la mise en place d'institutions de sécurité et de justice efficaces et respectueuses de l'Etat de droit et des droits humains.

De façon spécifique, elle vise entre autres à :

- promouvoir la gouvernance dans le secteur de la sécurité ;
- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes des populations en matière de défense, de sécurité et de justice ;
- restaurer la confiance entre les populations et les institutions de défense, de sécurité et de justice.

Le projet de décret adopté ouvre la voie à la mise en œuvre des actions préconisées dans le Plan d'actions.

2. Sur le rapport du ministre de la Santé et du Développement social, le Conseil des Minis-

tres a adopté un projet de décret fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités territoriales en matière de santé. La Loi n°2017-051 du 02 octobre 2017 portant Code des Collectivités territoriales autorise les organes délibérants des Collectivités territoriales à régler par délibérations les affaires de leur ressort territorial en matière de développement économique, social et culturel relevant de leurs compétences.

Le détail des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités territoriales des niveaux Commune et Cercle en matière de santé est fixé par le Décret n°02-314/P-RM du 04 juin 2002.

Le présent projet de décret est initié pour prendre en compte les évolutions intervenues dans le domaine de la décentralisation et de la santé, notamment les collectivités Région et le District de Bamako.

Il fixe le détail des compétences de la Commune, du Cercle, de la Région et du District de Bamako en matière de santé et précise l'appui-conseil que les services centraux et déconcentrés du Ministère de la Santé et du Développement social doivent apporter aux collectivités territoriales dans ce cadre.

L'adoption du présent projet de décret permettra aux collectivités territoriales de mener à bien les actions de développement dans le domaine de la santé et du Développement social.

## AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

### AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Contrôleurs au Contrôle Général des Services Publics :

Monsieur Cheick Oumar TRAORE, Administrateur civil ;

Monsieur Amadou TOURE, Administrateur civil ;  
Monsieur Ibrahim BAGNA, Maître-Assistant.

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- Inspecteur Général des Armées et Services : Général de Brigade Bréhima DIABATE.

- Inspecteur à l'inspection des Armées et Services :

Colonel-major Yaya DIALLO.

- Directeur de la Justice Militaire :

Colonel Boubacar MAIGA.

- Haut Fonctionnaire de Défense auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne :

Lieutenant-colonel Modibo Naman TRAORE.

- Haut Fonctionnaire de Défense auprès du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Modernisation de l'Administration :

Colonel-major Moriba KONE.

- Chef d'Etat-major Adjoint de l'Armée de l'Air :  
Colonel d'Aviation Mohamed Sékou SYLLA.

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Au compte de la Cour Suprême :

- Conseillers à la Section Judiciaire :

Monsieur Sombé THERA, Magistrat ;

Monsieur Idrissa Arizo MAIGA, Magistrat ;

Monsieur Ibrahima KONTA, Magistrat ;

Monsieur Diakaridia TOURE, Magistrat ;

Monsieur Bamassa SISSOKO, Magistrat ;

Monsieur Noumadi KANTE, Magistrat ;

Monsieur Souleymane DOUMBIA, Magistrat ;

Madame Marie Madeleine KONE, Magistrat ;

Madame Rose DEMBELE, Magistrat ;

Monsieur Adama SAMAKE, Magistrat.

- Premier Avocat Général au Parquet Général :  
Monsieur Mamadou Lamine COULIBALY, Magistrat.

- Avocat Général au Parquet Général :

Monsieur Daouda DOUMBIA, Magistrat ;

Madame Habibatou MAIGA, Magistrat ;

Monsieur Boubacar Sidiki SAMAKE, Magistrat ;

Monsieur Négousson Augustin DIARRA, Magistrat ;

Monsieur Amadou Tidiane DIAKITE, Magistrat.

- Conseillers à la Section Administrative :

Monsieur Yacouba DIAMOUTENE, Magistrat ;

Monsieur Macky Mamadou TRAORE, Magistrat ;

Monsieur Mahamadou THIAM, Magistrat ;

Monsieur Toumany COULIBALY, Magistrat.

- Rapporteurs publics à la Section Administrative :

Monsieur Nouhoum BOUARE, Magistrat ;

Monsieur Sory DIAKITE, Magistrat ;

Monsieur Badra Alou COULIBALY, Magistrat ;

Monsieur Gaoussou KEITA, Magistrat.

- Conseillers à la Section des Comptes :

Monsieur Ibrahima SANOGO, Inspecteur des Services Economiques ;

Monsieur Oumar TOUNKARA, Ingénieur de

l'Agriculture et du Génie Rural ;

Monsieur Ba Aly BA, Administrateur civil,  
Membre du Corps Préfectoral ;

Monsieur Koniba DIARRA, Inspecteur des Services Economiques ;

Monsieur Boubacar DOUMBIA, Inspecteur des Finances ;

Monsieur Bouré KOITA, Inspecteur des Finances.

### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

- Chef de Cabinet :

Colonel Abdramane OUATTARA.

- Conseiller aux Affaires Economiques et Financières du Gouverneur de la Région de Kidal :  
Monsieur Mahamadou COULIBALY, Ingénieur des Eaux et Forêts.

### AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

- Inspecteurs à l'Inspection des Services Diplomatiques et Consulaires :

Madame Mariétou DIARRA, Traducteur-Interprète ;

Monsieur Idrissa SANKARE, Administrateur civil.

- Directeur adjoint du Centre d'Etudes Stratégiques :

Monsieur Adama DIAWARA, Professeur de l'Enseignement Supérieur.

- Ambassadeur Directeur Amérique :

Monsieur Méhidi DIAKITE, Conseiller des Affaires Etrangères.

- Ambassadeur Directeur des Affaires Juridiques :

Monsieur Bakary DOUMBIA, Conseiller des Affaires Etrangères.

- Ambassadeur du Mali à Téhéran (République Islamique d'Iran) :

Monsieur Mohamed MAIGA, Conseiller des Affaires Etrangères.

- Ambassadeur du Mali à Pretoria (République d'Afrique du Sud) :

Monsieur Bakary COULIBALY, Conseiller des Affaires Etrangères.

### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Inspecteurs à l'Inspection des Finances :

Monsieur Mamadou DOUMBIA, Inspecteur des Finances ;

Madame TAPILY Aïssa M'Bouna FATAHALLA BABY, Inspecteur des Services Economiques ;  
 Monsieur Moussa KONE, Inspecteur des Services Economiques ;  
 Monsieur Salif DOUMBIA, Inspecteur des Services Economiques ;  
 Madame Aïssata Hamar TRAORE, Inspecteur des Services Economiques.

**AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

- Inspecteur à l'Inspection de la Santé :  
 Monsieur Ousmane DEMBELE, Médecin.  
 - Directeur Général du Centre National d'Odonto-Stomatologie :  
 Monsieur Boubacar BA, Médecin.

**AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, CHARGE DE L'INSTRUCTION CIVIQUE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE**

- Chef de Cabinet :  
 Monsieur Acherif AG MOHAMED, Cadre de Banque.

**AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL**

- Secrétaire Permanent du Comité National du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse :  
 Monsieur Yacouba KONE, Ingénieur de l'Agric-

culture et du Génie Rural.  
 - Inspecteurs à l'Inspection de l'Agriculture :  
 Monsieur Oumar MAIGA, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural ;  
 Monsieur Dramane DIARRA, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural ;  
 Madame DEMBELE Orokya DEMBELE, Inspecteur des Finances.

- Directeur Général de l'Institut d'Economie Rurale :  
 Docteur Modibo SYLLA, Directeur de Recherche.  
 - Directeur Général de l'Office pour la Mise en Valeur du Système Faguibine :  
 Monsieur Abdoulaye DIARRA, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural.

**AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION**

- Directeur Général de l'Office Malien de l'Habitat :  
 Monsieur Issa Seydou SISSOKO, Ingénieur des Constructions civiles.

**AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

- Conseiller Technique :

Monsieur Amadou Tiéman SANGARE, Maitre-Assistant.  
 - Directeur Général de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable :  
 Monsieur Allassane BA, Administrateur Civil.

**AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS**

1. Le Gouvernement félicite et remercie toute la population malienne pour son soutien à la Transition. Il adresse un vibrant hommage à l'ensemble des maliens établis à l'extérieur et à ceux de l'intérieur, singulièrement aux femmes et aux jeunes pour leur soutien hautement patriotique à la Transition.  
 2. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une diminution du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.  
 Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a cependant appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.  
 Bamako, le 09 mars 2022

Le Secrétaire général du Gouvernement,  
 Mahamadou DAGNO  
 Officier de l'Ordre national



## Mali : Combats meurtriers entre le Mouvement pour le Salut de l'AZAWAD et DAECH



**D**ans le nord du pays. Quelque quatre (4) combattant du Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA) ont été tués, mardi, dans une attaque terroriste menée par des hommes affiliés à DAECH dans la localité de Tamalate région de Ménaka au nord du Mali, près de la frontière avec le Niger, a indiqué le MSA sur sa page Facebook.

Par voie de communiqué, consulté par l'agence Anadolu, le MSA a déclaré que « le mardi, 8 mars 2022, une position du Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA) a été la cible d'une attaque opérée par une horde d'hommes armés affiliés à DAECH dans la localité de Tamalate (zone frontalière avec le Niger), région de Ménaka ».

Selon le document « après des heures de violents affrontements les assaillants ont été repoussés hors du village de Tamalate. Le bilan des combats fait état 3 corps de terroristes abandonnés sur les lieux, 4 combattants du MSA tués et deux (02) blessés et deux voitures calcinées ».

La cellule de communication du MSA a, en outre, affirmé que « les terroristes ont également exécuté une dizaine de civils », ajoutant que les renforts dépêchés par le MSA ont permis de repousser les assaillants hors du village et ainsi de sauver la vie d'une centaine de civils.

Le MSA a condamné « sans réserve ces attaques répétitives dont il fait l'objet depuis quelques années (...) », précisant que cette dernière attaque contre la position du MSA et les populations civiles a été préparée depuis le territoire nigérien.

En outre, le Mouvement pour le Salut de l'Azawad regrette que le « territoire nigérien serve de base arrière aux extrémistes et déplore que malgré plusieurs alertes faites aux autorités nigériennes sur la présence de terroristes dans cette zone frontalière nigérienne aucune disposition n'a été prise pour y déloger ces malfrats ».

Et d'ajouter que « Le Mouvement pour le Salut de l'Azawad fidèle à ses idéaux de paix et de

stabilité se refuse à toute intimidation et assure que rien n'entamera sa volonté de poursuivre sa lutte pour la sécurisation des personnes et de leurs biens », appelant le gouvernement du Mali à prendre ses responsabilités pour la protection des populations civiles et les mouvements membres du Comité Stratégique Permanent à apporter leur appui dans le cadre de la sécurisation des populations de cette zone.

Le Mali avait basculé dans l'insécurité depuis 2012 et, malgré le déploiement de forces régionales et internationales, la situation ne s'est pas stabilisée.

Source : Anadolu Agency



## Usurpation de titre : Le 9<sup>ème</sup> Arrondissement met fin à l'escroquerie de AB

**Les éléments du 9<sup>ème</sup> Arrondissement ont mis la main sur un soi-disant militaire, envoyé par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta. Au cours de son opération, une trentaine de victimes ont été ainsi arnaquées par AB pour un montant total de 14 millions de F CFA.**

**N**os sociétés actuelles connaissent des scènes étonnantes et regrettables. Il y a quelques jours de cela, la main est mise sur un soi-disant envoyé du Président de la Transition qui se faisait passer pour un lieutenant de la gendarmerie.

Une source affirme que suite à la plainte d'une vendeuse de dèguè (crème traditionnelle) à Sébénikoro, le Commissaire Satigui a mis ses éléments sur les traces du suspect. Le faux gendarme utilisait une application informatique capable d'imiter toute voix humaine à l'aide du téléphone. C'est ainsi qu'il imite celle de Assimi Goïta pour soutirer la somme de 14 millions F CFA à ses victimes. Cela, sous prétexte d'aider la Transition.

Il entretenait l'espoir et le retour de l'ascenseur aux donateurs. Il sympathisait, indique la source, ainsi avec les commerçants, leur faisant des promesses de ravitaillement en pro-

duits, d'octroi de marchés, etc. Afin de convaincre les plus naïfs d'accéder à ses demandes, il faisait semblant de téléphoner au président en personne et faisait écouter la conversation à ses interlocuteurs.

Grâce à l'application informatique, ceux-ci étaient convaincus d'entendre la voix d'Assimi en personne. Et ils tombaient dans le panneau. Aussi, notre homme se présentait en tenue correcte de la gendarmerie, arborant fièrement les galons de lieutenant. Il détenait même une carte professionnelle de la gendarmerie nationale du Mali. Son discours était, en outre, très incitatif et convaincant, puisqu'il évoquait les difficultés réelles du moment et une contribution des opérateurs économiques.

À titre de rappel, le faux militaire, par le passé, a été condamné à 2 ans de prison pour cybercriminalité, détention illégale d'arme à feu, escroquerie, usurpation d'identité. C'est après

avoir purgé sa peine qu'il a repris service. Il possède plusieurs villas de haut standing à Sébénikoro, une voiture de marque et même un club de football qui porte son nom «FC-BERTHÉ» à Sébénikoro, selon la même source. «C'est lui qui assure la prise en charge (logement et nourriture) à plus de 25 jeunes. Et en guise d'aumône, il achète et offre du Dèguè tous les vendredis à une centaine de jeunes, pour un coût de 65.000 F CFA.

C'est alors qu'il procédait à cette offrande hebdomadaire, le vendredi 4 mars 2022 à Boli-bana, qu'il a été interpellé par les éléments du Commissaire Divisionnaire Satigui Kamisoko. Interrogé à propos, il a rétorqué que toute personne a sa façon de subvenir aux besoins de sa famille. Il a déclaré être un proche du Général Bamba Moussa Kéita, ancien ministre de la Défense.

Il avait, en sa possession, 3 téléphones portables de grande marque au moment de son interpellation. Ce sont plus d'une trentaine de victimes qui ont été ainsi arnaquées par AB, pour un montant total de 14 millions de F CFA. Le Commissaire Divisionnaire Satigui Kamisoko a, une fois de plus, invité la population à plus de vigilance et de collaboration avec les forces de sécurité".

Lassana SOW  
Source : LE COMBAT



# La Mauritanie proteste contre la disparition de ses ressortissants au Mali : Bamako joue à la prudence

Le ministère mauritanien des Affaires étrangères a indiqué, le mardi 8 mars, avoir convoqué l'ambassadeur du Mali et lui avoir signifié sa « vive protestation contre les récents actes criminels récurrents » commis selon lui au Mali par l'armée malienne. Une protestation qui fait suite, selon les autorités mauritaniennes à la disparition de plusieurs ressortissants mauritaniens au Mali dans des circonstances encore obscures il y a quelques jours. Pour le moment, Bamako joue à la prudence, en attendant certainement d'en connaître davantage sur cette affaire.

Il y a de quoi, car les autorités mauritaniennes ne se fondent que sur des enregistrements sonores circulant sur les réseaux sociaux, attribués à des témoins oculaires, mais non authentifiés, mettant en cause l'armée malienne dans la disparition d'une trentaine de Mauritaniens du côté malien dans la zone frontalière au sud d'Adel Bagrou (Est de la Mauritanie). Un député local, Mohamed Mahmoud Ould Henenna, cité par l'agence privée Alakhbar, parle, lui, d'au moins 15 morts.

Cette disparition a été précédée en janvier par la mort, elle aussi dans des circonstances non officiellement éclaircies, de sept Mauritaniens dans le même secteur. À l'époque déjà, la question d'une possible implication de soldats maliens avait été posée. Le gouvernement avait alors fait savoir qu'il avait été informé par les autorités de la République Islamique de la Mauritanie d'un incident sécuritaire qui aurait coûté la vie à sept 7 citoyens mauritaniens et annoncé l'ouverture d'une enquête assurant qu'aucun élément ne mettait en cause l'armée malienne.

Le chef de l'État mauritanien, Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, avait alors dépêché à Bamako les ministres des Affaires étrangères, de la Défense nationale, de l'Intérieur et le Directeur Général de la Sûreté nationale. Il avait été convenu de l'ouverture d'une enquête pour dé-

terminer les circonstances du tragique incident et les responsabilités. Les peines les plus sévères seront infligées aux auteurs du crime, avaient assuré les autorités mauritaniennes. Aussi, après une séance de travail avec la délégation mauritanienne, le gouvernement malien avait décidé pour la cause d'ouvrir une enquête transparente et diligente dont les résultats devraient être partagés avec la partie mauritanienne et aussi de prendre toutes les mesures pour arrêter et traduire devant la justice les auteurs de ces actes tragiques. Il avait été aussi décidé de renforcer la coopération

dans la lutte contre l'insécurité avec les forces de défense et de sécurité mauritaniennes.

Par ailleurs, le gouvernement du Mali déclinait toute responsabilité soulignant qu'aucun élément ne mettait en cause les Forces Armées maliennes (FAMA) qui respectent la sacralité de la vie humaine et agissent avec professionnalisme dans leur lutte contre le terrorisme. En soulignant les liens d'amitié et de fraternité qui ont toujours unis les deux Peuples, le gouvernement du Mali avait remercié le gouvernement de la République Islamique de la Mauritanie pour son accompagnement multiforme, et surtout sa solidarité agissante à l'endroit de la République sœur du Mali.

Enfin, la partie malienne s'était déclarée prête à former un comité conjoint avec la partie mauritanienne pour superviser la sécurité des frontières et créer un mécanisme de suivi de ce type d'événements et permettre de travailler à cet égard de manière permanente.

■ Yama DIALLO



# Droits de l'Homme dans le milieu carcéral : Un Manuel pour renforcer les capacités professionnelles du personnel pénitentiaire

**L**e ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamadou Kassogué, a présidé, le lundi dernier, la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation du Manuel de formation en Droits de l'Homme dans le milieu carcéral. C'était dans la salle de conférence du département, en présence des membres du Cabinet et du Secrétariat Général, des Chefs de Services Centraux du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, des acteurs de la justice, des partenaires techniques et financiers...

Le manuel des Droits de l'homme est élaboré par la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée. L'occasion était donc bonne pour le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamadou Kassogué, de féliciter, à l'entame de ses propos, le Directeur National de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée pour ce travail de qualité qui, selon lui, va sans nul doute renforcer les capacités professionnelles du personnel pénitentiaire, ce qui participe du renforcement de l'Etat de droit dans notre pays.

« L'élaboration de ce manuel cadre parfaitement avec les objectifs de mon Département qui a, en charge, les Droits de l'homme.

Chers Partenaires Techniques et Financiers, je vous exprime ma profonde gratitude pour votre engagement et votre détermination à accompagner le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme dans ses missions. Il me plaît, particulièrement, de remercier l'Institut Danois des Droits de l'Homme (IDDH) pour son appui constant dans l'élaboration du manuel sur les Droits de l'homme.

Monsieur le Représentant de l'Union Européenne, votre présence à nos côtés nous rassure de votre accompagnement dans toutes les activités liées à la Justice de notre pays. Le financement de ce manuel et le Programme d'Appui à la Justice au Mali (PAJM II) sont une parfaite illustration du dynamisme de ce partenariat qui vous lie à mon Département », fera



savoir le ministre Kassogué, convaincu que l'Administration Pénitentiaire devienne de plus en plus une administration moderne et respectueuse des Droits de l'homme au Mali. Pour lui, le visage de nos Centres de détention a fortement changé grâce aux efforts consentis par les plus hautes autorités du pays. Aussi, dans le souci d'un élan de désengorgement des Maisons d'Arrêt, fera-t-il savoir, l'Etat du Mali a investi plus de 11 milliards de francs CFA dans la construction de la Nouvelle Maison d'Arrêt de Kéniéroba qui sera, du reste, bientôt inaugurée. Des réhabilitations d'infrastructures au niveau de la quasi-totalité des Centres de détention ont, selon le ministre, contribué à rendre plus convenable le séjour carcéral.

« Je peux vous donner l'assurance de la haute attention que les autorités de la Transition accordent au respect des Droits des personnes privées de liberté. En dépit de la situation difficile que connaît notre pays, l'Etat continue à exécuter convenablement toutes les obligations relatives aux droits des détenus, notamment l'alimentation, l'accès aux soins de santé, et à assurer leur représentativité devant les instances juridictionnelles », a indiqué le ministre Kassogué.

Aussi encourage-t-il la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education

Surveillée à poursuivre ses efforts en inscrivant, parmi ses priorités, les activités visant à améliorer davantage les conditions de détention. Parlant du manuel en question, il dira qu'il constitue une meilleure garantie et une protection sûre des détenus. Sur un tout autre plan, le ministre Kassogué, annoncera que son département accorde une attention particulière à la création de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée. Une Ecole qui va, il en est convaincu, contribuer au renforcement des capacités professionnelles et opérationnelles du personnel.

Aussi, s'est-il dit heureux de porter à la connaissance de l'assistance que les textes relatifs à cette Ecole sont déjà inscrits dans le Programme de Travail Gouvernemental (PTG), au titre du deuxième semestre de cette année. Et de conclure : « Je ne saurais terminer, sans féliciter l'équipe de rédaction du manuel pour sa disponibilité et son engagement. J'engage enfin la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée à faire un usage utile de ce document au bénéfice des personnes privées de liberté ».

■ Yama DIALLO





DIONA DIONA  
**PHOENIX**  
Pour un nouveau souffle de vie



# SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

## Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

**-25%**  
DE RÉDUCTION  
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

**CONTACTS:**

**+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65**

## Mali : Les imprécisions de Jean-Luc Mélenchon sur les origines et le coût de la guerre

Jean-Luc Mélenchon a récemment assuré que François Hollande portait la responsabilité d'avoir "déclenché la guerre au Mali" et clamé que l'intervention française dans ce pays avait coûté 8 milliards d'euros. Cette double affirmation est sujette à caution : si l'ancien président socialiste a bien pris la décision d'engager militairement la France au Mali en 2013, il l'a fait à la demande des autorités de Bamako qui étaient déjà aux prises avec les jihadistes. Loin d'être consolidé, le chiffre de 8 milliards d'euros est par ailleurs une simple estimation qui ne fait pas l'unanimité. Fin 2021, le candidat LFI lui-même préférait parler de 5 milliards.



**E**n pleine ébullition provoquée par l'invasion russe en Ukraine, Jean-Luc Mélenchon a récemment dénoncé l'absence de concertation ayant, selon lui, entouré l'intervention militaire de la France au Mali, qui a débuté en 2013 et vient de s'achever sur fond de brouille avec la junte au pouvoir à Bamako. "Ils ne vous ont jamais rien demandé ni avant, ni pendant ni après", a raillé le candidat LFI à la présidentielle dimanche 6 mai lors d'un meeting à Lyon, appelant les électeurs à un changement.

"Si vous ne décidez pas, rappelez-vous que vous ne déciderez plus. Car celui qui est au pouvoir, comme celui qui l'avait précédé, ont déclenché la guerre au Mali, et vous n'en avez

plus entendu parler, après qu'on ait voté une fois, pendant neuf ans, nous avons dépensé 8 milliards, (...) nous avons perdu 54 des nôtres", a-t-il déclaré, précisant ensuite ses propos dans un tweet: "Hollande a déclenché la guerre au Mali, et Macron l'a continuée".

Cette affirmation, qui a provoqué la colère de responsables socialistes, est trompeuse : si l'ancien président socialiste a bien pris la décision d'engager militairement la France au Mali en janvier 2013, il l'a fait à la demande des autorités de Bamako face à la menace des groupes jihadistes qui contrôlaient alors le nord du pays.

Le chiffre de 8 milliards d'euros avancé par le candidat LFI est, lui, sujet à caution: il s'agit

en réalité d'une simple estimation qui est notamment contestée par le président de la commission de la défense et des forces armées du Sénat. En réalité, aucun chiffrage officiel n'est disponible et, fin 2021, M. Mélenchon lui-même évoquait un coût de 5 milliards.

Une intervention militaire demandée par Bamako...

Contrairement à ce que laisse entendre le candidat insoumis, François Hollande n'a pas "déclenché" la guerre au Mali, qui était en proie à une insurrection au nord du pays bien avant l'intervention française.

"Je ne suis pas de la sensibilité de François Hollande, donc je peux parler sagement et dire que c'est totalement faux. Ce sont des propos de préau qu'on tient en période d'élections", déclare à l'AFP Christian Cambon, président LR de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat.

Quand le président français donne son feu vert le 11 janvier 2013 au lancement de l'opération Serval, il répond en réalité à une demande des autorités de Bamako face aux avancées des groupes jihadistes qui ont lancé une insurrection début 2012.

Depuis juin 2012, Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi), Ansar Dine et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) contrôlent désormais les trois régions administratives formant le nord du Mali (Kidal, Gao, Tombouctou) ainsi que des localités de la région de Mopti.

Selon le pouvoir intérimaire alors en place à Bamako, installé après le coup d'Etat militaire perpétré six mois plus tôt, ces groupes visent à présent la capitale Bamako.

Source : AFP Factual

# Prolongation de la Transition, sanctions de la CEDEAO contre le Mali... Me Barry plaide pour « un accord mutuellement avantageux »

Lors de la récente émission « EN TOUTE LIBERTÉ » de la Télévision Joliba TV News, L'ancien ambassadeur du Mali en Guinée, non moins ancien ministre, cadre du M5-RFP et réputé très proche du Premier ministre de Transition, Dr Choguel Kokalla Maïga, Me Hasane Barry a souligné que les sanctions de la CEDEAO sont intenables. Pour le Mali et aussi pour des pays membres. Avant de plaider pour un dialogue hardi avec des médiateurs de taille en vue d'aboutir à un accord mutuellement avantageux entre l'Etat malien et la CEDEAO.

**La Transition aujourd'hui est en marche, est-ce que, pour vous, l'engouement des premiers jours est au rendez-vous ?**

Je pense que nous n'avons pas changé et l'engagement est maintenu. Rien n'a changé. C'est vrai qu'en fonction de l'évolution de la situation, il y a des réajustements à faire, mais je peux vous rassurer que c'est le même engagement depuis la formation du gouvernement, depuis la phase de la rectification jusqu'à aujourd'hui.

**Qu'est-ce qui vous a marqué un peu, depuis cette nouvelle phase de la Transition ? Qu'est ce qui a changé ?**

Nous gouvernons ensemble, je pense que depuis fin mai 2021, la Transition a pris une autre trajectoire. C'est de pouvoir répondre à toutes les aspirations du peuple. Depuis le coup d'Etat de 2020..., nous étions dans une phase, où on cherchait à savoir véritablement où on allait. Parce qu'on n'avait pas créé des conditions pour gérer cette Transition. Nous avons, à notre niveau, dénoncé cela au niveau des nouvelles autorités de la Transition, à l'époque Bah N'Dao et son Premier ministre, Moctar Ouane ; nous n'avons pas été entendus. Nous avons fait toutes les démarches possibles pour qu'on prenne en compte les aspirations du peuple malien. Parce que si nous, on accepte engager ce combat jusqu'à ce que le régime tombe, c'est malheureux de pouvoir continuer sans avoir rectifié la démarche. Donc, c'est sûr que depuis l'arrivée du Président Assimi Goita à la tête de la Transition et de son Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga et son gouvernement, la rectification est en marche. C'est



vrai qu'il y a des hauts et des bas, mais la rectification, telle que voulue, en tous cas par le peuple, nous sommes en train de la mettre en œuvre.

**Aujourd'hui, qu'est-ce qu'il faut comprendre avec la révision de la charte de la Transition, votée à l'unanimité ?**

Cette révision répond à un besoin. Nous n'avons pas voulu réviser pour réviser, nous avons voulu réviser pour coller à la réalité du pays et pour répondre plus amplement, plus fondamentalement aux aspirations du peuple. La révision a été faite et elle a fait appel pratiquement à tout le peuple malien, parce

qu'elle est partie des communes jusqu'au niveau national. Cela intéressait tout le monde, toute les couches sociales ont été invitées à cet débat et de ce débat ont découlé des résolutions. Nous sommes maintenant à la phase de l'application de ces résolutions.

**On parle de 6 mois à 5 ans pour la durée de la Transition ; est-ce que ce délai est raisonnable ou réaliste ?**

C'est à dire qu'en fonction de ce que nous avons, quand les gens disent 5 ans, 4 ans c'est trop, 6 mois c'est peu, en réalité, ils ne savent pas la profondeur, l'abîme dans lequel le pays était. Il faut revoir tout cela, point par point,



au plan électoral, au plan social, au plan politique, au plan institutionnel, faire en sorte que demain, quand tout sera en ordre et qu'il s'agit d'organiser les élections, qu'on n'aille pas vers des contestations. C'est vrai qu'il n'y a pas d'élections sans contestations, mais au moins nous prendrons le risque de le faire et de faire en sorte qu'il y ait moins de contestations et c'est ce que nous avons voulu faire. Je crois que le plus grand nombre comprend ce que certains ne comprennent pas, parce qu'ils sont pressés de venir aux affaires; ils sont pressés d'occuper des postes de responsabilité, mais je ne vois pas pourquoi vous allez chercher à venir aux responsabilités, alors que le pays est pratiquement dans l'abîme, le pays n'existe pas.

**Les détracteurs de cette Transition disent que les militaires restés longtemps au pouvoir et habitués aux délices, peuvent décider de ne plus partir...**

Le peuple les lâchera, le peuple est assez patient, pour observer ce que chacun fait. On n'a pas encore fixé de délai par rapport à la Transition. Nous créons les conditions pour pouvoir proposer un calendrier acceptable pour tout le monde. Cela peut être deux ans, ça peut être 18 mois, 12 mois, 4 ans, 5 ans, mais pour le moment, les consultations se poursuivent entre classe politique et même à l'extérieur, avec nos partenaires, mais pour le moment, je crois qu'il faut rester serein ; ça va arriver. Si au delà de ce que vous dites, les militaires exigeaient à rester pendant 4 ans, 5 ans, c'est le peuple qui va réagir. C'est le peuple qui a

amené au changement de régime, ce combat, le peuple le fera. Quand le peuple constatera que les militaires ont l'intention de rester et non de préparer des élections, il les bouterà hors du pouvoir et je suis sûr qu'ils ne sont pas dans ça.

**On parle dans les coulisses de 1 an à 16 mois pour la Transition, est-ce que pour vous le Mali doit y aller ?**

Pourquoi pas... Effectivement Goodluck Jonathan est venu, je ne crois pas qu'il a rencontré la classe politique. Il a rencontré le chef de l'Etat et des ambassadeurs accrédités à Bamako et il est reparti. On n'a pas de détails du contenu des discussions qu'il a eues avec le chef de l'Etat et des ambassadeurs. Nous pensons tout simplement que c'est les consultations, qui se poursuivent, qu'il est venu pour écouter encore nos autorités et il va rendre compte à son retour. Moi, je crois que c'est ce format qu'il est en train de mettre en œuvre. Je vous dis, le problème est que la CEDEAO a un problème. Elle se fige dans une situation que nous ne comprenons pas. C'est le M5-RFP qui a mené le combat, un combat d'une rare âpreté... Ce combat a abouti et ils ont compris cela comme une sorte de défaite par rapport à eux-mêmes, parce que Goodluck Jonathan est venu plusieurs fois ici au Mali et plusieurs fois, il est retourné pratiquement bredouille (avant la chute d'IBK NDLR) et pour eux, le moment est venu de prendre le taureau par les cornes. Parce que, tout simplement c'est le M5 qui est aujourd'hui au pouvoir et, leur principal adversaire c'est le M5-RFP, c'est le gou-

vernement de Choguel Maiga. La réalité, c'est ce combat qu'ils avaient perdu avant, qu'ils essaient de faire remonter pour rendre gorge au M5-RFP.

**C'est votre lecture ou vous pensez justement que la CEDEAO est dans cette logique ?**

C'est ça la bonne lecture, ils ne le diront jamais, mais c'est ça la lecture. Nous avons mené un combat qu'ils n'ont jamais pardonné. Nous avons fait tomber un régime et ils ne l'ont jamais pardonné. Nous avons sorti leur homme du pouvoir. Ils n'ont jamais toléré cela, c'est de ça qu'il s'agit et aujourd'hui c'est vous qui venez aux affaires, vous aurez tous les problèmes du monde, et c'est ce qu'ils sont en train de montrer, mais ça ne sert à rien, parce que ce qu'ils sont en train de faire, c'est punir le peuple, ce n'est pas les dirigeants qu'ils punissent; mais c'est le peuple. Un embargo sur un pays déjà fatigué par des problèmes, des crises au centre, à cela s'ajoute la conjoncture économique difficile pour tous les pays de la sous-région. Y ajouter des sanctions économiques et financières, je dis que c'est grave; ce ne sont pas les dirigeants qu'ils visent, c'est le peuple qu'ils veulent affamer, qu'on le veuille ou pas, il faut le dire tout haut !

**Dans quels objectifs, pourquoi ils veulent affamer le peuple ?**

L'objectif c'est peut-être de susciter un coup d'Etat ou une insurrection, s'il n'y avait pas ces objectifs-là, il n'y aurait pas de sanctions ; c'est de ça qu'il s'agit, qu'on n'ait pas peur de le dire, en tout cas moi, ma lecture de la situation, c'est ça.

**Aujourd'hui, la situation économique, l'isolement diplomatique du Mali est-il tenable pour les autorités ?**

Je le dis franchement, elle n'est pas tenable parce que moi, je ne ramène pas le problème au niveau des intellectuels, au niveau du pouvoir. Moi, je ramène le problème au niveau du peuple, il ne faut pas que le peuple ait faim ou soif, ou perde sa liberté, sa dignité en étant dans certaines conditions. Donc, pour vous dire que cette position n'est pas tenable pour le pays et elle n'est pas tenable non plus pour la

CEDEAO, car le Mali commerce avec l'ensemble des pays de la sous-région, les décisions de la CEDEAO ne pénalisent pas simplement le Mali, mais pénalisent également les populations de ces différents pays.

### Que font nos autorités pour que le peuple n'ait pas faim ?

Les dispositions sont déjà prises, je crois que la Chambre de Commerce, les opérateurs économiques se sont retrouvés, j'ai vu tout le combat fait par les autorités en direction du port de Conakry, du port de Nouakchott et ailleurs. Nous sommes en train de trouver des formules pour que nous ne sentions pas trop le poids de ces mesures. Je pense que de ce côté-là, si on n'avait pas la Guinée et la Mauritanie, on ressentirait beaucoup plus. C'est heureux que ces deux pays aient accepté véritablement de nous aider en laissant leurs frontières ouvertes.

### Quid du divorce entre Bamako et Paris, avec le départ des troupes françaises et Takouba du sol malien... ?

Je crois que le Premier ministre, en tenant un discours aux Nations Unies n'a fait que dépeindre la situation qui était la nôtre et c'est vrai, en disant que la France nous a lâché en plein vol, nous sommes totalement d'accord avec lui, et la France, pourquoi va-t-elle se sentir insultée ? Parce que nous avons simplement

osé dire la vérité à un partenaire historique. Donc, nous n'avons pas le droit de tenir le langage de vérité à un partenaire, à un pays ami ? Je crois que c'est de trop. Donc, ce qui a amené véritablement la réaction de la France parce que nous avons tenu ces propos, nous avons dit que vous ne pouvez pas continuer à nous insulter et à avoir des relations à la chauve-souris avec la France. La première mesure a concerné le départ de l'ambassadeur, mais il faut vous souvenir qu'on a eu les mêmes problèmes il y a des années avec la France par rapport aux propos tenus par l'ambassadeur du Mali en France, Toumani Djimé Diallo. Donc, après tout ces propos la France a dit, compte tenu de la situation, je serai obligée parce que nous avons dit que nous allons diversifier nos partenaires, la sécurité ne sera pas uniquement entre les mains de certains, nous allons envisager d'ouvrir et nous retrouver avec certains partenaires, la France a dit si ces partenaires arrivaient, je me retire et après, elle dit elle sursoit d'abord et elle va se réorganiser. Donc, elle a fini par dire, moi je m'en vais définitivement. Est-ce que c'est un divorce, je ne le sais pas, en tout cas nous n'avons fait que suivre ce que la France veut. Et ça, nous n'acceptons pas continuer dans ce sens.....

### Sur le plan diplomatique qu'est ce qu'il faut faire aujourd'hui pour bien positionner le Mali et le sortir des sanctions ?

Je crois qu'il faut que ça évolue. Je pense qu'on n'a pas peut-être exploré tous les moyens à la disposition de l'Etat. Je ne crois pas que ce soit l'œuvre simplement des gouvernants, la société civile doit jouer son rôle, les partis politiques doivent sortir et se donner la main pour faire face à nos partenaires au moins africains pour dire voilà ce que nous voulons, il faut réunir tous les partis politiques et qu'ils adoptent au moins ce chemin. En dehors des partis politiques, en dehors de la société civile, nous avons des pays amis comme l'Algérie, le Maroc, la Turquie, la Chine, le Japon. On peut les consulter pour les impliquer davantage auprès de la CEDEAO et ça, je ne crois pas que ça a été fait. J'ai dit à notre dernière émission qu'il faut peut-être faire appel à la Chine. La médiation de la Chine aux côtés de l'Algérie, je ne sais pas si cela a été fait ou pas, mais j'ai compris après que les Chinois n'étaient pas du tout opposés, parce que j'ai entendu les propos de leur ambassadeur disant qu'il allait s'impliquer dans la médiation entre le Mali et la CEDEAO. Si ce n'est pas fait, il faut le faire. Il y a le Maroc, le Japon, la Turquie, tout ceux-ci, dans une concertation, une synergie commune, peuvent rencontrer la CEDEAO. Nous avons besoin de ça...

Propos transcrits par Mama KEITA (stagiaire)  
Source : Mali Horizon



## Festival de la Fondation Ali Farka Touré : « La résilience à travers la culture »



**L**e lancement officiel des travaux des activités de la 2<sup>ème</sup> édition s'est déroulé le samedi dernier à Lafiabougou sous la présidence du président d'honneur de la fondation, M. Diadié Sangaré, en présence du Maire de la Commune IV. Étaient présents à cette cérémonie, Aly Nouhoum Diallo, ancien président de l'Assemblée Nationale, l'Ambassadeur de l'Inde au Mali, S. E. Anjani Kumar, entre autres.

Les héritiers de feu Ali Farka Touré veulent perpétuer ses œuvres artistiques à travers sa fondation. Celle-ci est désormais gérée par son fils Vieux Farka Touré, qui a organisé ce festival sous le thème « la résilience à travers la culture ».

Dadié Sangaré a salué tous ceux qui se sont investis pour la relance de cette rencontre culturelle. Il a rappelé les valeurs défendues par feu Ali Farka Touré avant de parler des initiatives de la création de la fondation. Il a expliqué l'idée de la promotion de la culture qui ne date pas d'aujourd'hui.

En effet, conscient de ce lourd héritage à défendre, amis, proches collaborateurs et la Fondation Ali Farka Touré, avec à sa tête son fils Vieux Farka Touré, ont respecté la mémoire de ce panthéon de la musique mondiale avec une première soirée d'hommage marquée par les prestations des troupes traditionnelles du nord, du centre et du sud du Mali.

Animé dans les différentes langues nationales

peulh, sonhrai, tamasheq et bambara et avec des jeunes talents de la guitare et de la scène musicale, la présence notoire et l'allocution en bambara de son Excellence Anjani Kumar, Ambassadeur de l'Inde, et de sa famille ont témoigné de la grandeur de cet homme d'histoires sur lequel le monde ne finira jamais d'apprendre. Ainsi Vieux Farka Touré rappelle que son père a posé plusieurs actions positives dans sa ville natale pour le grand bonheur des habitants.

Hamady Sow  
Source : Mali Tribune

## RDC : Douze étudiants congolais ont pu quitter le nord-est de l'Ukraine

**Mardi 8 mars, à la faveur d'un corridor humanitaire, douze étudiants congolais ont pu quitter l'université de Soumy, dans le nord-est de l'Ukraine en guerre. Depuis plusieurs jours, de jeunes ressortissants africains sont en effet pris au piège dans ce conflit avec la Russie. Ces douze Congolais sont désormais en sécurité dans l'ouest du pays.**

**L**es étudiants sont désormais en sécurité à Ternopil, à 200 km de la frontière polonaise. Ces douze Congolais, pour la plupart, sont étudiants en médecine. Ils ont pu quitter Soumy en taxi.

Prix de la course : plus de 900 euros, presque multiplié par 20 à cause du conflit. La somme a été payée par le gouvernement congolais.

### Hébergés par un compatriote expatrié

Les jeunes avaient d'abord atteint Poltava,

plus au sud, d'où ils ont ensuite pris un train jusqu'à Ternopil.

Depuis leur arrivée, mardi, ils sont hébergés par un Congolais expatrié du nom de Serge Nyangi Mamputu, un entrepreneur au grand cœur qui a suivi de bout en bout leur évacuation.

Dix membres du groupe sont arrivés chez lui, deux autres, restés en arrière sont attendus. Un immense soulagement même si les familles restent inquiètes.

Deux-trois jours après le début du conflit, je

suis parti en Pologne pour déposer ma famille et je suis rentré. Les étudiants congolais en Ukraine, une partie sont là sur mes recommandations, donc je me sens responsable. Donc je ne peux pas quitter l'Ukraine alors que des étudiants congolais sont restés. Leur sécurité, c'est ça ma préoccupation.

Les douze ressortissants cherchent désormais à quitter le pays, probablement en louant un bus. Mais d'abord, ils veulent trouver un point de chute pour continuer leurs études.

Serge Nyangi Mamputu a pris contact avec des établissements scolaires en Europe. L'Université libre de Bruxelles a dit qu'elle priorisait les Ukrainiens. Par contre, des universités en Pologne et en Roumanie seraient prêtes à les accueillir.

Le groupe semblait optimiste, même s'il y a des questions en suspens, que ce soit les visas de séjour, les documents pour l'inscription – car certains ont parfois tout laissé derrière eux en Ukraine – et enfin le coût des études.

Dans tous les cas, le gouvernement congolais s'est dit prêt à continuer de les soutenir.

Source : RFI



## Ouganda : Le fils Museveni, un départ de l'armée qui interpelle

En Ouganda, le fils du président Museveni succèdera-t-il à son père ? Muhoozi Kainerugaba a annoncé mardi 8 mars son départ de l'armée, dont il était un des principaux chefs. Ce qui relance les spéculations autour d'une succession familiale à la tête du pays.

■ ■ Après 28 ans de service dans ma glorieuse armée, la plus grande armée du monde, je suis heureux d'annoncer ma retraite ». C'est ce qu'a écrit sur twitter Muhoozi Kainerugaba.

Il a le grade de général et dirige l'armée de terre depuis le mois de juin 2021, après avoir commandé les forces spéciales. Muhoozi Kainerugaba est âgé de 48 ans et il est présenté

depuis plusieurs années déjà comme un successeur potentiel de son père Yoweri Museveni, au pouvoir à Kampala depuis 1986. Un président en exercice qui, même s'il aime mettre en avant sa bonne forme physique - on l'a vu notamment faire des pompes lors de la dernière campagne présidentielle -, a 77 ans. Sur les réseaux sociaux, les proches du pouvoir poussent le mot dièse #MK2026 en réfé-

rence à l'année du prochain scrutin.

### Admiration pour Paul Kagame

La place de Muhoozi Kainerugaba dans l'armée, ainsi que son poste de « haut conseiller présidentiel chargé des opérations spéciales », en font un candidat très sérieux au pouvoir. Sur son fil Twitter, il a récemment beaucoup mis en avant la réouverture de la frontière avec le Rwanda, et fait part de son admiration pour Paul Kagame, qu'il a rencontré à Kigali fin janvier. Il a aussi affiché son soutien à la Russie, estimant au sujet de l'Ukraine que « Poutine a absolument raison ».

Le sujet de la succession est délicat en Ouganda. L'écrivain Kakwenza Rukirabashaija a récemment dû fuir le pays après des commentaires désobligeants. Il avait auparavant été arrêté et torturé pour avoir moqué le fils du président sur les réseaux sociaux.

Source : RFI







## Conflit russo-ukrainien : Des occidentaux appellent au meurtre de Poutine !

**L**es grandes épreuves ont ceci de particulier, qu'elles révèlent la nature profonde des êtres. Nonobstant le devoir de compassion due aux victimes, la crise russo-ukrainienne n'est pas sans intérêt. Elle met en lumière l'hypocrisie, le jusqu'au-boutisme de certains occidentaux prêts à donner des leçons qu'ils oublient d'appliquer à eux-mêmes. En effet, face à l'inefficacité des sanctions édictées contre la Russie, certains responsables politiques appellent, explicitement, au meurtre de Vladimir Poutine. Écoutons Jean Asselborn, ministre luxembourgeois des affaires étrangères : « C'est peut-être tout ce que l'on pourrait souhaiter. Que Poutine soit réellement physiquement éliminé, pour arrêter tout ça ». Écoutons un autre responsable politique occidental, le sénateur américain Lindsay Graham : « La seule façon pour que ça se termine, c'est que quelqu'un en Russie élimine ce type. Vous rendriez un grand service à votre pays, au monde... »

Voilà, au 21<sup>e</sup> siècle, la conception des rapports étatiques dans certains milieux politiques en Occident : inciter à l'élimination d'un Chef d'Etat, au motif qu'il aurait violé le droit inter-

national. De telles déclarations sont absolument inopportunes et irresponsables. Ceux qui les tiennent, maladroitement, tendent les verges pour se faire battre. En effet, dans leur logique, quel sort devrait-on réserver à Bush, qui a envahi l'Irak sur des bases mensongères ? A Sarkozy qui, par son dépassement du mandat onusien en Libye, s'est rendu coupable du chaos actuel au Sahel ? A Macron qui vend des armes aux pétromonarchies du Golf, les-

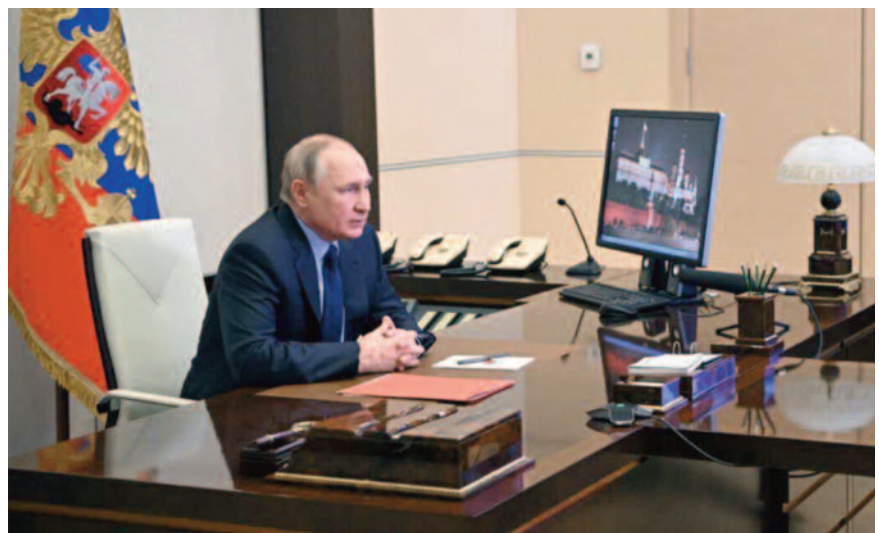
quelles armes perpétuent le conflit au Yémen ? A Biden qui, au mépris de la responsabilité de protéger, a abandonné le peuple afghan aux mains des Talibans ? Etc. Si l'on devait mettre à mort tous les dirigeants violateurs du droit international, les puissances occidentales risqueraient de sombrer dans l'anarchie. Car, de ce côté-ci, les victimes seraient objectivement très nombreuses.

Il est dommage, qu'à l'heure où, l'on parle de négociation et de désescalade, des responsables politiques y compris des diplomates se permettent de tels excès. Pense-t-on sérieusement que l'assassinat de Poutine serait synonyme de paix ? Celui de Kadafi prouve le contraire !

Quoiqu'il en soit, les déclarations sus-évoquées doivent interpeller les dirigeants africains en particulier. Qu'ils constatent, à l'évidence, que leurs vis-à-vis ne reculent devant rien. Qu'ils s'abstiennent de soutenir ou appuyer des initiatives assassines ; eux, dont les prédécesseurs furent victimes de ce type de procédé très occidental. Témoin les assassinats de Ruben Um Nyobé, de Felix Moumié, de Patrice Lumumba, de Sylvanus Olympio. Sans oublier les nombreuses tentatives de coup d'Etat, menées par des mercenaires !

Au moment de la recomposition géopolitique du monde, le continent africain doit, dans l'unité et la détermination, savoir tirer son épingle du jeu, sans prendre position pour un camp au détriment d'un autre. En tous cas, pas en suggérant ou en participant à l'assassinat de dirigeants étrangers.

Malik Wogo



# Au Soudan : Le tout jeune foot féminin est une victoire malgré les défaites

**Sous les vivats des supporters d'un petit stade près de Khartoum, Salma al-Majidi encourage ses footballeuses: créée il y a moins d'un an, l'équipe nationale féminine du Soudan enchaîne les défaites, mais son existence même est une victoire.**

**A**ujourd'hui, les joueuses rencontrent le Soudan du Sud sans avoir vraiment pu s'entraîner dans un pays où, chaque semaine, de nouveaux manifestants sont tués dans la répression des manifestations qui dénoncent depuis octobre le putsch du général Abdel Fattah al-Burhane.

Pas de quoi pour autant entamer la détermination de Mme Majidi, 30 ans, qui a déjà brisé plusieurs tabous dans le pays, sorti en 2019 d'une dictature militaro-islamiste interdisant, entre autres, aux femmes de jouer au foot.

Pour contourner cette interdiction, elle a rejoint le terrain sur le banc et elle est devenue la première femme à entraîner des hommes dans le monde arabe où le foot est le sport roi et où les femmes sont souvent mises de côté, en politique comme sur la pelouse.

## « Tout premiers pas »

Si Salma al-Majidi a collectionné les victoires avec les équipes masculines, elle le reconnaît

: « Les filles font encore leurs tout premiers pas dans les tournois internationaux. »

La preuve ? Face aux voisines du Soudan du Sud, ses joueuses se sont inclinées 6 à 0. Et avant cela, elles ont perdu contre l'Égypte, la Tunisie, l'Algérie et le Liban.

« Même si elles ont beaucoup moins d'expérience que les autres, elles s'améliorent », dit-elle toutefois à l'AFP.

Et surtout, dans l'un des pays les plus pauvres au monde, ses joueuses ne doivent pas seulement composer avec des équipements décrépis mais aussi avec des troubles qui perturbent le calendrier des entraînements et même des matches officiels.

Ainsi, le 26 octobre, elles devaient accueillir les Algériennes pour un match retour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dames et tenter de prendre leur revanche après un douloureux 14 à 0.

Mais le putsch 24 heures plus tôt a forcé l'équipe algérienne des Fennecs à quitter le

Soudan dans la précipitation, avant que la répression ne s'enclenche et fasse, depuis, près d'une centaine de morts et des centaines de blessés.

Mais peu importe les annulations et les défaites, balaie d'un revers de la main la capitaine Fatma Jadal qui a longtemps joué en secret sous la dictature.

A l'époque, raconte-t-elle à l'AFP, « on devait chercher des endroits isolés » car « les gens étaient contre » l'idée que les femmes jouent au foot. Et « quand ils nous voyaient jouer, ils nous chassaient des terrains ».

## Coups de fouet

A l'époque, la loi prévoyait des coups de fouet sur une place publique pour les femmes accusées d'avoir bu de l'alcool ou porté une tenue jugée « indécente ».

Exaspérées d'être traitées en « citoyens de seconde zone », les femmes ont été à la pointe de la « révolution » de 2019 qui a forcé l'armée à démettre l'autocrate venu de ses rangs, Omar el-Béchir.

Quelques mois plus tard, alors que les civils prenaient en main la transition, ils forçaient leurs partenaires militaires à supprimer plusieurs lois discriminatoires pour les femmes. Et ils créaient même le premier tournoi de football féminin du pays.

Mais aujourd'hui, les militaires ont débarqué les civils du gouvernement et, pour les femmes, les libertés gagnées de haute lutte pourraient disparaître, s'inquiète la capitaine Jadal.

« Un pouvoir uniquement militaire va nous ramener à l'époque des restrictions de Béchir donc on n'en veut vraiment pas », lance-t-elle. Un pessimisme que ne partage pas l'entraîneuse Majidi car, pour elle, la « révolution » a déjà fait changer les mentalités.

« Les Soudanais acceptent plus le foot féminin qu'avant », dit-elle.

Et pour les convaincre un peu plus, Mme Majidi a déjà un nouvel objectif en tête : le championnat féminin du CECAFA, l'un des championnats de foot les plus anciens d'Afrique, prévu en mars.

« Même sans aller en finale, il faut au moins qu'on arrive à rester dans la course pendant quelques tours », souligne-t-elle.

Source : RFI





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Un nouveau poste laisse dans le doute sur sa durée. Un manque de visibilité survient dans votre parcours professionnel. Votre poste peut consister en un remplacement d'une durée inconnue. Un sentiment de frustration intervient et vous devez être patient.

C'est encore la prudence qui partage votre vie et c'est encore la meilleure solution à adopter. Pluton en Capricorne peut vous obliger à changer de secteur professionnel et à être attentif à la trésorerie. Le désir d'acheter des articles reste un fantasme.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous bénéficiez du soutien de contacts professionnels influents. Vous jouez toutes vos cartes pour obtenir le bonus tant attendu. Le jeu en vaut certainement la chandelle. Jupiter vous conseille de manier habilement le verbe et le tour est joué.

Si l'envie vous prend de vouloir trop dépenser, un petit signal d'alarme va très rapidement se mettre en route, histoire de vous rappeler que vous avez des impératifs et des charges. Ne dilapidez pas votre argent sans avoir bien réfléchi.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Un pic d'activité accompagne une désorganisation. Vous pourriez avoir à remplacer un collègue ou à faire plusieurs tâches à la fois. La journée risque d'être épuisante et avec peu de repos. Dans cette ambiance, la fatigue survient avant la fin de la soirée.

Les ressources actuelles sont insuffisantes ou elles peuvent partir dans diverses dépenses. L'heure n'est pas aux économies et vous pouvez constater que le salaire ne couvre pas tout. Pensez à faire de la récupération ou à acquérir des articles en solde.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous serez particulièrement efficace. Votre organisation ne souffrira d'aucune faille. Minutieux, appliqué, votre travail sera exemplaire. Vous récolterez les félicitations de votre direction. Et il n'est pas impossible qu'une prime suive ! La Lune met l'accent sur vos finances en ciblant une dépense imprévue ou au montant plus élevé que prévu. Demandez à échelonner le paiement de manière à ne pas créer un déséquilibre important de votre compte. Ne vous démunissez pas.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Avec votre ambition tenace, vous désirez trouver un poste qui donne de la liberté d'action. Au près de vos collaborateurs, vous pouvez ressentir cette rivalité embarrassante. Songer à vous lancer en solo dans une création d'entreprise pourrait vous séduire.

Vous devez revoir votre façon de dépenser et contrôler votre désir de luxe. Uranus en Taureau change votre relation à l'argent. Vous pourriez avoir envie de gagner davantage, car vous ne supportez pas la frustration devant les articles qui vous séduisent.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Sur le plan professionnel, vous êtes sur tous les fronts, vous développez de nouveaux projets, on vous fait confiance. Comme à votre habitude, vous prenez les choses en main, secrètement vous espérez une promotion. Vous redoublez vos efforts.

Financièrement, vous renouez avec la confiance, si vous redoutiez les problèmes d'argent, vous sortez de la crise. C'est avec une grande efficacité que vous réussissez à gérer votre budget. Aujourd'hui, vous profitez de moments plus avantageux.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une légère amélioration se fait sentir dans votre poste. Cela peut venir suite à un appui d'un collaborateur qui voit en vous, vos compétences. Vos tâches peuvent pourtant être répétitives ou apporter un sentiment de routine qui vous décourage par moments.

Vous faites le dos rond, car vous avez compris que la patience est votre alliée. Le budget continue d'être serré, mais vous trouvez des solutions et l'entourage vous apporte des aides avec des services. Cette aide est appréciée et vous redonne du pep's.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Le carré Lune/Uranus vous met face à des changements que vous n'avez pas souhaités, mais que vous êtes obligé de suivre. Vous n'aurez pas le choix. Mais, en bon Scorpion que vous êtes, vous vous adaptez et vous en tirez un avantage !

Tout devrait bien se passer dans le domaine financier. Toutefois, il ne serait pas inutile de mettre un frein aux dépenses superficielles. Elles vous satisfont sur le moment, mais ensuite vous réalisez qu'elles n'étaient pas indispensables et vous vous en voulez.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des collaborations sont source de joies. Vous remarquez que l'on écoute vos conseils et la complicité continue d'être importante dans votre activité. Jupiter en Sagittaire vous apporte de la satisfaction et de la positivité. Votre ambition revient en force.

Des doutes surviennent dans votre vie professionnelle et avant de vous lancer dans un nouveau départ. Il est conseillé de freiner vos dépenses et de voir si elles sont réellement importantes et prioritaires. Un peu d'inquiétude est à venir pour la journée.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous êtes à deux doigts de baisser les bras, vous n'arrivez plus à lutter contre les personnes mal intentionnées de votre entourage professionnel. Vous bénéficiez d'une aide que vous n'attendiez plus, encore un peu de patience pour que tout s'arrange.

Pensez à placer vos gains avant d'être soumis à la tentation et de craquer pour des achats compulsifs. Si vous en éprouvez le besoin et que ça peut vous rassurer, prenez votre calculatrice, refaites vos comptes, et traquez la moindre dépense.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Si vous travaillez en équipe, il est conseillé de ne pas être impulsif, car votre franchise amène une tension. Des efforts sont à faire pour ne pas altérer l'ambiance. Votre nature enjouée est appréciée. L'ambiance est bonne tout en étant productive.

Pour économiser, vous pourriez limiter les sorties. Cette résolution est difficile à tenir. Vous aimez faire des activités avec vos amis, or tout cela a un coût. Ces loisirs sont la cause principale de dépenses. L'argent vous file entre les doigts.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous savez ce que vous valez et vous ne jouez pas les faux modestes. Vous attendez que l'on reconnaisse à leur juste valeur vos mérites et vos capacités. Cependant une attitude trop agressive aura l'effet inverse. Ne vous faites pas rejeter !

Côté finances, tout semble aller pour le mieux. Les rentrées sont régulières, vous parvenez à équilibrer votre budget sans pour autant vous priver. Vous êtes heureux de constater que vous êtes arrivé à tenir parole ! Vous êtes plus rigoureux.

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



**Les sanctions anti-français**  
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



**Liberté provisoire**  
pour Oumar Marika  
Que fera le tonitruant  
homme politique ?



1012 **Malikilé**



**De Montargis, Taï à la rencontre**  
de "Sira" à djaz Anka Wuli Mali V"  
"Au sud, Kéras commencent de bâtir de nouveaux villages"



1013 **Malikilé**



**Operation Kaktigul**  
Du renfort pour le front  
Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



**Après les sanctions CEDEAD-UEMOA**  
Le Mali vers un bras de fer  
ou un compromis ?



1015 **Malikilé**



**Sanctions CEDEAD-UEMOA**  
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



**Sanctions de la CEDEAD contre le Mali**  
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



**Chequeil Kakaïfa Maïga**  
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23